



15 décembre 2024

L'Info de Saint-André

122-A, rue Principale Saint-André-de-Kamouraska

Journal municipal au service de la collectivité

Courriel : direction@standredekamouraska.ca

Numéro CENT-QUARANTE-HUIT

Noël à Saint-André, C'EST LA NEIGE!

Décembre 2024, c'est la période de l'année où on ferme les livres et aligne l'année à venir. Période de repos par excellence, les familles coupent la routine en faisant des activités différentes. Si la patinoire est ouverte, c'est place au hockey. S'il y a assez de neige pour faire du ski, c'est le temps de le farter et de s'élaner. Bonne période des Fêtes!

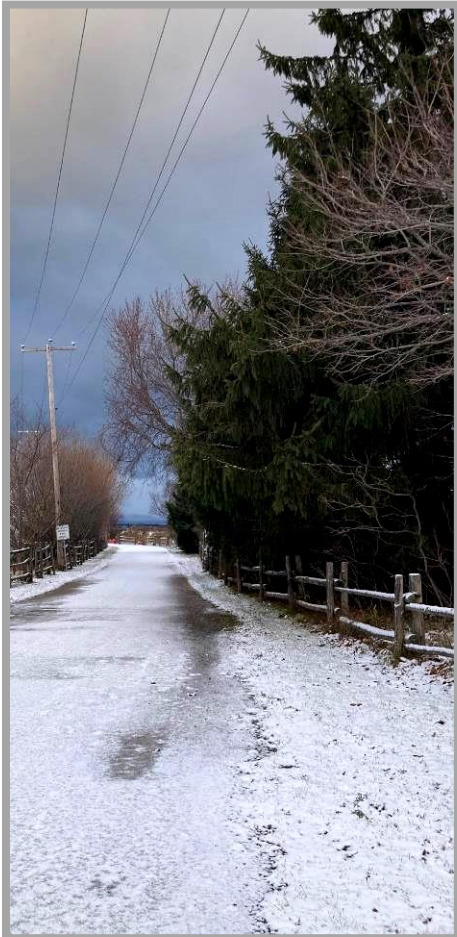
Le cycle des marées

Cette année, le pic sera atteint entre le dimanche 15 décembre et le mardi 17 décembre avec un niveau attendu de 6 m. (19pi 6 po). La communauté du village n'a pas à craindre, car l'équipe municipale sera à pied d'œuvre pour surveiller et noter le niveau

atteint.

Mais, c'est toujours un plaisir de croiser des citoyens qui viennent évaluer la force de la

marée et estimer la hauteur de la digue nécessaire pour retenir l'eau du fleuve.



Rappelons que le 23 décembre 2022, nous avons établi un record de 6.3 m. Cependant, la digue actuelle, qui a une élévation moyenne de 7,3 m au sommet, est capable d'en prendre. Avec ce record, il restait encore à ce moment-là 1 m. de jeu. Pas vraiment de danger à moins de vents violents! Il y aura donc une surveillance constante. Et pas seulement par Siméo!

Le chemin qui mène aux Fêtes

Cette année, Noël et le Jour de l'An tombent un mercredi en plein milieu de la semaine. Cette fête devrait être parsemée de belles occasions de rencontres.

Les élèves de l'École Les Pèlerins et ceux du secondaire prendront le chemin de la maison le vendredi 20 décembre. Une très belle période de vacances pour changer les habitudes, veiller tard jusqu'à passé minuit, se lever quelquefois moins tôt qu'en période scolaire, bref, de gros changements.

En 2025, plusieurs changements à la gestion des matières résiduelles



1. Une régie va desservir toutes les municipalités du Kamouraska

La nouvelle régie couvre maintenant toutes les municipalités du Kamouraska pour le recyclage et 16 des 17 municipalités pour les autres collectes. Le conseil d'administration de la régie est composé de représentants de toutes les municipalités membres et agira dorénavant comme interlocuteur auprès des citoyens. Si le contribuable paie la taxe de services auprès de la municipalité, le service, lui est offert par la régie.



2. Un nouveau calendrier de collectes

Le nouveau calendrier de collecte est inclus dans le présent numéro du journal. C'est un document à conserver. Il faut noter que les dates, la fréquence et les jours de collectes changent au 1^{er} janvier 2025. Si vous perdez le calendrier, il est accessible sur le site Web de la municipalité. Le verso contient des instructions sur les principaux changements à venir.

3. Seul le bac à vidange identifié à la régie sera ramassé

Seulement le bac roulant à vidange identifié aux couleurs de la régie sera ramassé en 2025. Le bac roulant appartient au citoyen, mais avant de le mettre au chemin, il doit porter un identifiant aux couleurs de la régie. Ainsi, la municipalité apposera un autocollant permettant au conducteur du camion de collecte de bien voir si le bac est autorisé par la municipalité ou non. Aussi, dès que possible, vous devez informer la municipalité si vous souhaitez mettre plus d'un bac roulant à la collecte. Cela simplifiera la collecte.

Autre nouveauté : les camions de collectes seront équipés de caméra pour rappeler l'heure de passage et rappeler si le bac roulant était mis à la collecte lors du passage du camion. Cela simplifiera la gestion des plaintes.

4. Une gestion du bac bleu simplifiée (bacs bleus passent à Éco-Entreprises Québec (ÉEQ))

Un second changement majeur concerne les bacs bleus. À l'avenir, ce seront les fabricants de contenants, emballages et imprimés qui seront responsables d'organiser (et payer) la récupération des matières qu'ils mettent en marché. On appelle ce principe : responsabilité élargie des producteurs (REP). Vous aurez compris que les fabricants auront avantage à mettre en marché des matières qui se recyclent plus facilement!

En Janvier 2025, votre bac bleu change de régime!



Contenants Emballages Imprimés



Au début, ce sera probablement étrange de mettre au bac bleu des emballages non recyclables, comme les sacs de chips. Puis, au fil du temps, le nombre d'emballages non recyclables devrait diminuer, sans qu'on ait à changer les règles de tri pour le citoyen! C'est, en tout cas, le résultat attendu. Plus besoin de se demander si notre boyau d'arrosage contenant du métal est accepté au bac bleu (et mon poteau de parasol, lui?). Si ce n'est ni un **contenant**, un **emballage** ou un **imprimé**, ce n'est pas accepté. Aussi simple que ça!

On évite alors des erreurs de tri, comme de mettre au bac bleu des piles (ça va à l'écocentre), une perceuse (écocentre), une chaise de jardin (écocentre), des jouets (organisme de réemploi), des casseroles (réemploi ou écocentre), vêtements et tissus (réemploi ou poubelle).

5. Collecte des encombrants : Ceux-ci seront ramassés le jeudi 9 octobre 2025.

Bref, beaucoup de changements en 2025 avec l'objectif de réduire le volume de vidanges. Ce qui coûte cher, c'est l'enfouissement. À Saint-André-de-Kamouraska, nous enfouissons 171 tonnes annuellement de déchets pour une population de 668 personnes environ. Ce sont ces matières qui coûtent cher à transporter et à enfouir.

Avec nos 20 tonnes ramassées annuellement au bac brun, le taux de détournement au putrescible est d'à peine 12 %, nettement en dessous du minimum de 20 % requis pour ne pas avoir de surcharge à l'enfouissement.

Le calendrier de collecte 2025 pour les matières résiduelles est inclus dans cet envoi. Conservez-le ! JOYEUSES FÊTES À TOUTE LA POPULATION



Résumé des principales décisions prises lors des séances du conseil municipal du 3 et du 10 déc. (les PV complets sont disponibles sur le site Web de la municipalité). En plus des affaires habituelles, le conseil a :

Séance du 3 décembre :

1. Donné un avis de motion pour remplacer le règlement # 212 sur la régie interne des séances du conseil;
2. Donné un avis de motion pour l'adoption du règlement 198-2 concernant la mise aux normes des installations septiques et octroyé une aide financière de 2500 \$ pour la mise aux normes des installations septiques du 260 route 132 O;
3. Donné un avis de motion pour l'adoption du règlement 246 concernant le budget de la municipalité pour 2025;
4. Adopté le budget du SSI KamEst dont la part, pour Saint-André-de-Kam revient à 64,248 \$ pour 2025 ;
5. Majoré le salaire des employés (4 %) et des élus municipaux en tenant compte du règlement # 236 ;
6. Désigné les 6 conseillers municipaux au titre de substituts du maire à la MRC de Kamouraska ;
7. Retenu l'offre de BTLP avocat pour un forfait juridique à 350 \$ pour l'année 2024 ;
8. Retenu l'offre de service de Nordikeau pour la gestion de l'eau potable et eaux usées au tarif de 95 \$ par semaine;
9. Déposé la liste de comptes impayés de taxes totalisant 25 303 \$ avant l'envoi à la MRC pour vente et autorisé l'envoi d'un 4^{ième} et dernier avis de paiement avant la vente pour taxes ;
10. Octroyé une aide financière au montant de 500 \$ au Parc de la Madone;
11. Désigné Hélène Méthot au poste de maire suppléant pour la période de 6 mois débutant le 1er janvier 2025;
12. Autorisé l'achat d'un ordinateur au coût de 1681 \$ + taxes et un transfert de 3500 \$ à la réserve pour élections;

Séance extraordinaire du 12 décembre concernant l'adoption du budget : Le conseil a adopté le budget 2025 de la municipalité. Le taux de taxes reste inchangé à 60 cents/100 \$ de valeur pour 2025. Plus de détails à la séance de janvier 2025 notamment en ce qui concerne les tarifications précises des services où on anticipe des changements de taux pour l'aqueduc, le traitement des eaux usées, le traitement des matières résiduelles et la lutte contre les moustiques.

Séance extraordinaire du 12 décembre concernant l'adoption des premiers projets de règlements d'urbanisme: les règlements 250 à 254 ont été adoptés pour étude approfondie en 2025.

Veillez prendre note que la prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le 14 janvier 2025 au lieu habituel.

Source : Gervais Darisse

Municipalité de Saint-André-de-Kamouraska en route vers l'année 2025



Bureau municipal : Pour les Fêtes, le bureau municipal sera fermé du 19 décembre 2024 au 6 janvier 2024.

Comité consultatif d'urbanisme : Le CCU dispose de pouvoirs d'étude et de recommandation en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement et de construction. Il donne notamment des avis sur les questions d'urbanisme posées dans la zone patrimoniale du cœur du village et du phare de l'Île du pot à l'eau-de-vie. Ce comité est composé de Anne-Marie Gagnon, Bruno Thiboutot, Vincent Bélanger, Benoît St-Jean et Jérôme Bouchard.

Les employés : Nathalie Blais — dg, Guy Vaillancourt — directeur des travaux publics, Charles-Antoine P.Guay — directeur adjoint et Yoann Chauffer—agent de développement

Les élus : Hélène Méthot, Alain Parent, Guy Lapointe, Benoît St-Jean, Ghyslaine Chamberland, Josiane Sirois et Gervais Darisse

***« Surveillez la page Facebook de la municipalité, qui indiquera le moment d'ouverture de la patinoire et du Centre de loisirs ». ***

Tél. : 418-493-2085 poste 1 Courriel : direction@standrekamouraska.ca Source : La municipalité



La randonnée pédestre est agréable quand ...

La marche est très agréable et valorisante sur la digue de l'aboiteau. On prend l'air à pleins poumons. Cela est surtout agréable quand on revient à la maison sans avoir mis les pieds sur du caca de chien.

Pour ceux qui promènent leur chien, apportez-vous donc un sac pour ramasser les déjections et faciliter la vie de tou.te.s.

Source : La municipalité



Nouveaux règlements d'urbanisme pour 2025

Le conseil municipal a adopté 5 nouveaux règlements en lien avec toutes les questions qui touchent l'urbanisme. Il s'agit du Plan d'urbanisme, du Règlement de zonage, du Règlement de construction, du Règlement de lotissement et du Règlement sur l'administration des règlements d'urbanisme. Cette révision fait suite à l'adoption du Schéma d'aménagement de la MRC qui impose à la municipalité une concordance complète avec les grandes orientations du schéma. Ces règlements (un peu plus de 300 pages) vont remplacer les anciens et les nombreux ajustements faits depuis 35 ans en 1989. Ils sont disponibles au bureau municipal pour consultation. Il reste encore beaucoup d'étapes à franchir avant leur entrée en vigueur à l'été 2025. Source : La municipalité



LA TAILLE DES ROSIERS SUR L'ABOITEAU EST L'AFFAIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Seuls les employés de la municipalité sont mandatés pour tailler les rosiers, tant ceux qui ont été plantés dans le sentier qui mène au phare que sur la digue qui ceinture le village. Laissez faire les employés. C'est leur job. C'est une question de sécurité civile.



RISQUE D'INCENDIE avec les cendres

Il est interdit de déposer des cendres dans les différents bacs roulants ou conteneurs de matières résiduelles. Celles-ci peuvent causer l'incendie des camions de collecte. En effet, l'appel d'air qui se fait lors du transfert du bac à la benne du camion peut raviver des cendres qui semblaient pourtant bien éteintes.



COMMENT SE DÉBARRASSER DES CENDRES DE MANIÈRE SÉCURITAIRE :

- Videz régulièrement les cendres du foyer.
- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique* fermé.
- Déposez le contenant à l'extérieur à 1 m des surfaces combustibles.
- Laissez refroidir les cendres 7 jours.
- Jeter les cendres ainsi refroidies à la poubelle dans un sac ou une boîte. Les cendres sont refusées au bac brun.

*Le contenant métallique doit être à fond surélevé et muni d'un couvercle.

Il est également possible de détourner les cendres de l'enfouissement en les recyclant sur son terrain.



GUICHET AUTOMATIQUE ENLEVÉ ...



Le guichet automatique installé dans le portique du 122A rue Principale depuis la mi-août 2018 a été enlevé par le fournisseur de services. Après avoir indiqué qu'il serait remplacé par un guichet tout neuf, le fournisseur a changé d'idée en prétextant le manque de transactions. Il faudrait, dit-il, en tripler l'achalandage. Un guichet automatique est important pour toute la communauté de Saint-André-de-Kamouraska. Ainsi, une pétition réclamant l'installation d'un nouveau guichet peut être signée au bureau municipal et sur le Web via le site de la municipalité. Nous estimons que cet équipement est nécessaire pour tous les citoyens. Venez signer la pétition! Source : La municipalité



UN ACCUEIL DES NOUVEAUX CITOYENS TRÈS RÉUSSI LE 23 NOV

Ce sont finalement plus de 60 personnes (environ la moitié de nouvelles et nouveaux) qui se sont rencontrées au Centre communautaire le samedi 23 novembre dernier pour faire connaissance et s'approprier. Les participants ont fait le pari qu'un Potluck était la meilleure formule pour faire connaissance. Les personnes présentes se sont partagées des menus locaux comme la soupe aux légumes suivie du pâté chinois (de Thérèse de la Petite Vie), mais aussi du couscous, du colombo de poulet et son riz blanc, toutes les formules de salades possibles, des boulettes de porc, des bouchées à l'anguille et bien d'autres assiettes issues de la diversité.

Rendu au dessert, le gâteau Forêt noire trônait par son importance, mais il ne faut surtout pas oublier les cupcakes, les chouquettes, les flans et bien

d'autres gâteries parmi lesquelles les Jos Louis de Vachon ne cédaient pas leur place.

Animé par Jérôme F. Bouchard, les représentants d'organismes locaux ont réussi à bien se faire voir et se faire entendre pour permettre aux arrivant.e.s de prendre la place qui leur revient. « *Moi, j'ai acheté la maison de ...* » est revenu souvent dans les conversations pour permettre aux un.e.s et aux autres de bien se situer. Bref, une activité rassembleuse à répéter. Et Jérôme n'a pas manqué de rappeler à grands traits les faits saillants de l'histoire locale, les anecdotes savoureuses auxquelles il donne vie et qui contribuent à la chaleur d'une communauté tissée serrée.

Une collaboration de la Municipalité de Saint-André-de-Kamouraska, du Club des 50 ans et de la résidence Desjardins.

Source : la municipalité



L'école Les Pèlerins n'a pas besoin de divan, mais l'Écocentre oui.

Un (e) citoyen (e) est venu déposer un fauteuil et un divan devant l'école. En pleine période des Fêtes, la municipalité s'est empressée de ramasser ces rebuts en attendant d'aller les porter à l'Écocentre. À tou.te.s, n'allez pas porter vos rebuts devant l'école Les Pèlerins. Si vous vous êtes payés un beau cadeau de Noël avec un divan neuf, ce n'est certainement pas à l'école d'en faire les frais.

Source : La municipalité



Le Service de Sécurité Incendie KamEst vous souhaite de joyeuses Fêtes!!!



SAMUEL BARBEAU
RÉMI BEAULIEU
DEAVEN BÉLANGER
MÉLODIE BÉLANGER
DAVE BÉRUBÉ
FRÉDÉRIC BÉRUBÉ
JOËL BOUCHARD
FRANCIS BOUCHER
STEVE BROUSSEAU
DENIS CAOQUETTE
DANY CARON
ROBIN CLOUTIER
BENJAMIN CYR
ALAIN DESJARDINS
STEEVE DESMEULES

SÉBASTIEN DIONNE
SAMUEL DRAPEAU
ZACHARY DUBÉ-MONTGRAIN
PAUL DUMONT
DANY GAGNON
MARIO HAINS
MÉLINA HAINS
DAVE LABRIE
DANIEL LABROIX
FRANCIS LAFOREST
NATHAN LANDRY
RICHARD LAPLANTE
NICOLAS LAPOINTE
YVES LAPOINTE
PATRICK LABEL

SAMUEL LEBLANC
MAXIME LEMYRE
DALE MARTIN
FRANCIS MARTIN
CÉDRIC MERCURE
JESSY MERCURE
JONATHAN MERCURE
JÉRÔME OUELLET
WILLIAM OUELLET
JEAN-FY ROUSSEL
KORY-ANTONY ROY-LAGACÉ
ÉRIK SOUCY
RÉJEAN SOUCY
PATRICK TREMBLAY
RHINO TREMBLAY

Robin Laplante, Directeur du service

Sécurité incendie de la MRC de Kamouraska

Pour de belles fêtes
en lumière

Soyez bien branchés!

le feu n'est pas un jeu

CHRONIQUE CANINE

Salut, je suis Delta. On m'appelle aussi Dédé ou encore Noireau et je suis la sœur de Dune (parue dans le numéro précédent). Je suis un Cocka doodle de 3 ans et demi. Mes merveilleux humains sont Vincent Bélanger et Audrey Mainguy.

Quand j'étais petite, mes humains et ma sœur marchaient trop vite pour moi, alors j'ai décidé de me laisser traîner... après mes humains me disent que j'ai une tête de cochon. Je ne les comprends pas. Ils m'ont inventé une voix d'ado frustrée! Pourtant, ils disent que j'écoute habituellement bien... À preuve; ils me laissent responsable de ma sœur Dune que je dois rassurer parce qu'elle est trop stressée pour rester seule.

Ne venez pas chez moi avant un rendez-vous important, car il y a de fortes chances que vous ne retrouviez pas vos chaussures (et peut-être même vos bas) avant de partir. J'adore les déplacer puis me cacher avec! Sinon, il faut me divertir avec mon jouet préféré: une balle gong où on peut mettre ma friandise préférée: des biscuits! Tout comme ma sœur, j'aime aussi le jus de canne de thon, un merveilleux délice!

Les choses nouvelles dans mon environnement m'effraient et me font japper, comme pour Maya et Dune. Nous avons attrapé la maladie de la Covid-longue-de-la-nouveauté.

Appelez-moi au plus vite si cet été, le Cirque de la Pointe Sèche recrute des chiens puisque je suis une super acrobate! Si jamais vous ne me voyez pas l'été prochain dans le spectacle, c'est que je serai à la plage, en train de me faire bronzer.

Votre chien n'est pas encore passé dans le journal? Écrivez-moi à bpnaccio2@hotmail.com!

Source : Flavie Bouchard (photo Audrey Mainguy)



VŒUX DES ORGANISMES BÉNÉVOLES DE SAINT-ANDRÉ-DE-KAMOURASKA

Des pages 6 à 11

Photo de la Guignolée 2023



Des bénévoles avec le cœur sur la main

Juste avant Noël, le 9 déc. en après-midi, la guignolée a parcouru les rues du village pour sa collecte annuelle. Cette année, ils étaient une trentaine à circuler avec différents outils pour attirer l'attention.

Les efforts n'ont pas été vains, car le groupe a réussi à **amasser 2975 \$ dans sa journée**. Encore une amélioration sur l'année 2023. C'est excellent et les organisateurs font maintenant face à un autre défi, celui de répartir équitablement ces fonds. Merci à tous celles et ceux qui ont donné, car les besoins sont grands.

Merci au Comité de bénévoles Les P'tits Bonheurs de piloter ce projet humain!

Le salon Madeleine vous souhaite d'heureuses Fêtes

144, rue Principale
Saint-André de Kamouraska
Téléphone : 418 493-2643

Service professionnel pour Homme et Femme

Mathieu Rivest vous transmet ses meilleurs vœux!

MATHIEU RIVEST
DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD
mathieu.rivest.CDS@assnat.qc.ca

NOUS SOMMES PRÊT À VOUS ACCUEILLIR DANS NOS BUREAUX DE MONTMAGNY ET SAINT-PASCAL.

- 235 rue Rochette, bur. 108
Saint-Pascal, (QC) GOL 3Y0
- 6 rue St-Jean-Baptiste Est, bur.206
Montmagny, (QC) GSV 1J7

ASSOCIATION NATIONALE DES DÉPUTÉS DU QUÉBEC



Services Kam-Aide bien présent aussi à Saint-André

Services Kam-Aide Inc. propose aux personnes âgées, aux personnes en perte d'autonomie, aux personnes vivant avec une limitation fonctionnelle, aux personnes présentant une incapacité temporaire ou permanente et à l'ensemble de la population, une aide à la vie quotidienne et domestique.

En 2023-2024, Services Kam-Aide a visité sur une base régulière ses 11 client.e.s à Saint-André en effectuant à cette fin 334 visites. Ce service est surtout connu pour l'aide à domicile : entretien ménager, grand ménage, lavage de vitres extérieures, lessive, repassage et préparation des repas. Sont généralement admissibles toutes les personnes ayant des limitations fonctionnelles.

Source : Services Kam-Aide inc.



Les membres du Comité de bénévoles Les P'tits Bonheurs vous transmettent leurs vœux des Fêtes



En cette période de réjouissance, un seul mot clé : **AIDE** : **AIDE** aux personnes âgées, **AIDE** aux personnes handicapées et **AIDE** aux familles en difficulté.

Vous connaissez tous nos actions. En **2024**, l'équipe a fait **plus de 115** transports vers des rendez-vous médicaux (CHRGP, audiologiste, optométriste, physiothérapeute, dentiste, etc.). N'hésitez pas à vous joindre à notre équipe de bénévoles pour donner aux autres. Contactez-nous au 418-493-2142 poste 1337.

L'équipe actuelle, composée de Doris Tessier, Narcisse Lord, Yvette Lamarre, Colette Lord, Lise Ouellet, Rita Laforest et Joanne Darisse, présidente, vous offre ses meilleurs vœux pour une bonne année 2025.
Source : Comité de bénévoles Les P'tits Bonheurs



Disposition des arbres de Noël

La municipalité peut prendre en charge vos arbres après les Fêtes. Venez les porter vous-mêmes au dépôt de végétaux en janvier. Ils seront éventuellement déchiquetés en copeaux pour être valorisés. N'oubliez pas d'enlever **TOUTES** les décorations de l'arbre ?

Plus d'infos, Guy : 418-894-1900

La municipalité de Saint-André-de-Kamouraska



Des mercis du Parc de la Madone

Ce message s'adresse à tous les bénévoles qui donnent de leur temps soit par leurs précieux conseils, soit par leurs habiletés artistiques, manuelles ou autres... Si vous vous reconnaissez,

sachez que ces remerciements vous sont adressés.

En espérant vous revoir tous l'an prochain, passez un joyeux temps des fêtes !

Normand Thiboutot, Comité du Parc de la Madone



La Fabrique de Saint-André vous souhaite de Joyeuses Fêtes et une année 2025 remplie de joie, santé et bonheur

Les grands moments de la vie se partagent dans la communauté. La liberté, la fraternité et l'amour animent ses membres.

Le Conseil de Fabrique : les marguilliers, Mme Pierrette Thériault et messieurs Stéphane Canuel, Guy Lapointe, Ghislain Ouellet, Jacques Guérette et Robert Alexandre sous la direction de Pierre Lebel, président de l'Assemblée des paroissiens.

Délégué paroissial : Karl Boulet

Curé : Abbé Christian Bourgault

Sacristine : Mme Simone Lévesque

Secrétaire : Mme Annette Ouellet

Président : Pierre Lebel

Horaire des messes et célébrations de la parole

- Célébration de la Parole : samedi, 14 décembre 2024, 19h00 (sacristie).
- Messe (4e dimanche de l'Avent) : dimanche, 22 décembre 2024, 9h30.
- Messe de Noël : mardi, 24 décembre 2024, 22h.
- Messe du Jour de l'An : mercredi, 1er janvier 2025, 9h30

Info : Nadia Pelchat, agente pastorale, kanawima@hotmail.com (418) 551-8558

Source : Pierre Lebel, président de l'Assemblée des paroissiens de Saint-André



Le Comité de loisirs planifie vos sports d'hiver 2025

L'année 2024 finit en beauté avec les installations à notre disposition au Centre des loisirs. Nous tenons donc à vous remercier pour tout votre support pour votre participation à toutes nos activités 2024. Nous sommes prêts à vous offrir de belles activités. Nous vous transmettons nos meilleurs vœux de Noël et de la nouvelle année.

Beaucoup de plaisirs, de doux moments et surtout du bonheur et de la santé à profusion. Soyez à l'affût de nos prochaines activités. Joyeux Noël et bonne année 2025 !

Rappelons-nous que l'hiver dernier, la patinoire avait établi sa plus piètre saison avec 44 jours de glace et qu'elle avait fondu le 16 février, laissant au désespoir les amateurs de hockey et de patin. Actuellement, on nous annonce un hiver encore plus clément. Nous verrons bien.

PATINAGE : L'exercice physique et le patinage commencent tôt avec nos jeunes. La patinoire du Centre de loisirs de Saint-André-de-Kamouraska sera accessible pour tous dès que la température le permettra. On peut mettre ses patins dans le confort du chalet à la chaleur à moins de restrictions sanitaires. Surveillez la préparation de la glace. Prenez note que l'horaire d'accès au chalet sera peut-être restreint les 25 décembre et 1er janvier. Toutes les informations du jour sur le site Web de la municipalité et la page Facebook citoyenne.

Source : Josiane Sirois



Vœux de Noël du Club des 50 ans et plus

Le Club des 50 ans et plus de Saint-André vous transmet ses meilleurs vœux à l'occasion des Fêtes et vous souhaite santé, bonheur, joie et prospérité tous les jours de l'année 2025. Être membre donne la possibilité de conserver un mode de vie actif tout en ayant accès à diverses activités réservées aux aînés. Nous sommes présents tous les mercredis après-midi au Centre de loisirs pour jouer aux cartes, au scrabble et d'autres jeux similaires.

En 2025, nous soulignerons les 50 ans du Club et nous reprendrons les habitudes que nous avons délaissées avec le temps : aller prendre l'air, jouer dehors, renouer avec le plaisir de recevoir, trouver un moyen original de transmettre nos vœux pour les Fêtes période de grève des postes. Surtout, gardons contact avec nos proches. Joyeux Noël, bonne année 2025 et surtout, le paradis à la fin de vos jours.

Les administrateurs : Michel Roy, Céline Ouellet, Doris Tessier, Lucie Desjardins, sec.-trés. et Michèle Pineault, présidente



en



Comité citoyen pour la diminution des nuisances des moustiques

Les bénévoles du comité citoyen pour le contrôle de la nuisance des moustiques vous souhaitent de belles Fêtes remplies de joie, d'amour, de santé et une belle année 2025. Particulièrement une belle prochaine saison estivale.

Nous tenons à souligner l'apport des citoyens, citoyennes qui contribuent à diminuer cette nuisance des moustiques par l'installation de nichoirs pour les hirondelles et autres oiseaux insectivores, à éliminer les nids de ponte et à privilégier les plantes répulsives près des aires de vie extérieure.

Un merci particulier aux hôtes des bornes antimoustiques, sans qui, notre ceinture de défense ne serait pas possible. Au plaisir de se revoir lors de nos rencontres en début de 2025, afin que vive ce magnifique projet.

Source : Francine Côté



Corporation Domaine les Pèlerins : en route vers 2025

L'organisme communautaire remercie ses bénévoles, ses employés, ses locataires et tous ses aidants naturels pour l'énergie déployée en 2024.

Maintenant, ce sont 63 personnes âgées qui bénéficient des services de la résidence Desjardins et 13 à l'îlot du Coin. C'est le temps de renouveler votre carte de membre. De nouveaux défis nous attendent pour 2025.

Les bénévoles du conseil d'administration (Micheline Rodrigue, Narcisse Lord, Aline Chouinard, Claude Lagacé, Gervais Darisse, Agathe Ouellet, Céline Ouellet, Roberto Côté, Claudette Ouellet) vous disent merci et vous souhaitent surtout une bonne année 2025.

Source : Louise Pelletier, direction générale 418-493-2142 poste 1175

La rencontre citoyenne du comité des familles et des aîné.es : une réussite!

Le **28 novembre dernier**, une trentaine d'andréen.nes se sont déplacé.es pour réfléchir ensemble, au futur de notre municipalité. En petits groupes, ils ont fait un remue-méninge pour se pencher sur des sujets précis, soit :

1. Fonction et valorisation de notre centre des loisirs
2. Que pourrait être un événement phare de Saint-André?
3. Des activités intergénérationnelles à développer et des groupes de loisirs et ligues sportives à former
4. Des stratégies d'inclusivité, d'accueil et de tissage social à proposer



Le comité des familles et des aîné.es tient à remercier tous ceux et celles qui ont participé activement à cette belle soirée. Dans les prochains mois, il pourra s'affairer activement à la rédaction du plan d'action 2025-2028.

Merci également à Yoann Chauffer, notre agent de développement, qui a présenté en primeur les grandes lignes du nouveau plan de développement. D'ailleurs, les citoyen.nes seront invité.es à une présentation complète au début de l'année 2025.

Il y a de belles choses qui s'en viennent à Saint-André!

Source : Anne-Emmanuelle Cyrenne
Les merveilleux bénévoles de Saint-André

***** LA FABRIQUE DÉSIRE HONORER LA GRANDE GÉNÉROSITÉ DE SES 12 PARTENAIRES ***
 QUI ONT CONTRIBUÉ À 1 MOIS DE CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE (1 000\$) POUR 2024 !**



**Merci de tout ❤️
à nos 12 partenaires !**

Commanditaires pour les mois de chauffage de 2024	
Janvier	Ferme Kana
Février	Regroupement des marguilliers
Mars	Garage N. Thiboutot inc
Avril	Suzanne & Bruno Thiboutot enr.
Mai	Regroupement des membres et résidents de la Corporation Domaine Les Pèlerins
Juin	Les Industries Desjardins inc
Juillet	L'Institut FormaSion du Québec inc
Août	Les amis(es) de Saint-André
Septembre	Les Industries Desjardins inc.
Octobre	Garage Dany Lapointe
Novembre	Un ami de la communauté
Décembre	Madame Simone Lévesque

***** AIDE FINANCIÈRE AU PROJET DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE SAINT-ANDRÉ *****

Ce 4 décembre, lors de l'Assemblée régulière des paroissiens et paroissiennes, la Fabrique a présenté le projet de restauration de l'église de Saint-André. Précédemment, la fabrique avait reçu une correspondance de Monsieur Mathieu Lacombe, ministre de la Culture et des Communications du Québec qui l'informait d'une aide financière de 180 000 \$ pour restaurer le clocher, des fenêtres et du crépi. Ce montant correspond à 80 % des coûts des travaux. La Fabrique devra contribuer à la hauteur de 45 000\$. Une levée de fonds sera préparée en 2025 pour combler ce manque à gagner.

Source : Stéphane Canuel, marguillier



Votre *Biblio* festive

SOS – Heure du conte extrême
14 décembre à 10h



Le Père Noël a besoin de toi pour recruter des rennes pour son traîneau. Opération d'urgence, car la fête arrive bientôt et les rennes sont fatigués et vieillissants. Viens nous aider à choisir les meilleurs candidats pour la grande nuit de Noël !

Distribution de friandises, de bricolages et de décorations!

Merci sincère pour vos dons de livres qui enrichissent et diversifient notre collection.

Musique et chansons joyeuses... Viens chanter, danser ou turluter sur des airs populaires de Noël !

La Biblio sera fermée pendant la période des Fêtes à partir du 22 décembre. L'horaire habituel reprendra le 4 janvier.

Notez que les demandes spéciales de livres sont temporairement suspendues durant la grève à Postes Canada.

Votre comité Biblio vous souhaite un très Joyeux Noël !

Prenez le temps de lire et de relaxer pendant cette période.



MERCI AUX NEUF ORGANISMES QUI ONT PRÉPARÉ UN MESSAGE DE VŒUX DANS CETTE ÉDITION DE NOËL. CES COMITÉS SONT : Le Comité de bénévoles Les P'tits Bonheur, la Fabrique de la paroisse Saint-André, le Comité de Loisirs, le Club des 50 ans et plus, le Comité citoyen de diminution de la nuisance des moustiques, la Corporation Domaine Les Pèlerins, le Comité du Parc de la Madone, le Comité famille et aînés et la Biblio Jeannine-Ouellet.

Les derniers pêcheurs d'anguilles



Il y a 50 ans, ils étaient une dizaine de pêcheurs d'anguille à Saint-André. C'était un revenu appréciable pour les pêcheurs et leur famille et toute la communauté en profitait. Et puis, l'anguille a changé son habitat et ne vient presque plus à Saint-André. Les pêcheurs ont abandonné les uns après les autres. La contamination au mirex et la perte des marchés traditionnels d'Europe ont sonné le glas de ce métier. À Saint-André, le dernier pêcheur d'anguille, Claude Morin, a levé ses filets pour la dernière fois en novembre 2008. Seize ans déjà! Sur la photo, Bruno Ouellet de Kamouraska tient une anguille argentée à la fin de la saison de pêche cette année. Dans cette famille, ils sont pêcheurs depuis plus de 120 ans. Crédit photo : Michel Pépin

	Date	Jour	Heure	Activités et lieux	Infos add.
	La patinoire et le chalet du Centre de loisirs du 113 Principale seront ouverts dès que la température le permettra. Pour infos : Site Web de la municipalité ou Facebook municipal. De l'aide-bénévole sera très appréciée pour le déneigement.				
1	14 déc	Sam	10h	Heure du conte extrême à la Biblio, 4 chemin de la Madone	Micheline 493-2811
2	15 déc	Dim	15h	Niveau de la marée atteint à 15h prévu à 19 pi 4 pouces	
3	16 déc	Lun	15h44	Plus haut niveau de la marée de l'automne attendue à 15h44 prévu à 19pi 6 po	
4	24 déc	Mar	22h	Messe de Noël à l'église	418-493-2152
5	14 janv	Mar	19 h 30	Séance du Conseil municipal	Nathalie [493-2085 # 1]



Prochaine édition le 15 janvier 2025. Envoi des articles en fichier Word pour **le 1^{er} janvier 2025** par courriel à direction@standredekamouraska.ca Pour information sur le journal, carte professionnelle ou publicité : Direction générale de la municipalité au 418-493-2085 # 1. Les textes n'engagent que leurs auteurs. Ce journal est produit en régie à la municipalité.



EN ROUTE VERS 2025 ...